CARTE VISA PLATINUM BUSINESS



LA carte qui vous fait profiter d'un univers de privilèges!

PROFESSIONNELS

Votre temps est précieux: la carte Visa Platinum Business vous ouvre les portes d'un monde de services et d'avantages privilégiés, pensé pour vous permettre de gagner du temps au quotidien, et de vous consacrer pleinement à votre activité professionnelle.

L'ESSENTIEL

Un Assistant pour vous aider à organiser votre quotidien professionnel,

Des capacités de paiement et de retrait élevées, en France comme à l'étranger, et adaptées aux besoins professionnels,

Une protection maximale lors de vos déplacements professionnels, pour vous, et jusqu'à deux collaborateurs,

Des assurances exclusives qui vous protègent au quotidien : garantie achats, extension de garantie constructeur, couverture en cas d'utilisation frauduleuse de votre mobile ou de votre carte.

> LE PRODUIT

FONCTIONNEMENT

- > Une relation personnalisée avec votre Assistant Visa Platinum Business, pour des prestations sur-mesure qui simplifient votre quotidien dans 4 domaines essentiels :
 - Secrétariat courant : location ou achat de matériel, recherche d'un(e) secrétaire, etc.
 - Repas d'affaires : recommandation de tables selon les critères de votre choix, réservation de restaurants, commande de plateaux repas, etc.
 - Déplacements : organisation de vos déplacements professionnels, réservations d'avion, de train, d'hôtels, etc.
 - Événements professionnels : organisation de vos réceptions professionnelles, de votre présence sur un salon, ou de votre participation à un congrès, etc.

Votre Assistant est disponible :

- Par téléphone : du lundi au samedi de 08h à 20h et 24h/24 pour les demandes urgentes.
- Sur Internet: www.visaplatinumbusiness.fr.
- Via l'application mobile: Visa Platinum Business (application gratuite disponible sur iPhone et Androïd).
- > Un service de réservation de Taxi disponible 24h/24 et 7j/7.

Pour une demande immédiate (réservation prioritaire en France) ou à l'avance.



> Une carte qui simplifie au maximum vos dépenses quotidiennes :

- Le réseau Visa de 950 000 commerçants en France et de 24 millions de commerçants à l'étranger.
- La possibilité d'effectuer vos achats à distance et de manière sécurisée avec votre carte.
- Le paiement sans contact pour régler rapidement vos achats de petit montant*.
- Des plafonds rehaussés pour vos achats et vos retraits en France ou à l'étranger.
- Le débit différe pour une gestion plus souple de votre trésorerie.

> Vos déplacements professionnels en toute sérénité**

Toutes les garanties des cartes Visa Business avec des montants d'indemnisation majorés qui vous assurent une protection maximale dans vos déplacements.

Quelques exemples:

- Retard de transport (avion ou train) jusqu'à 1 200 €.
- Dommage/vol du véhicule de location.
- Assistance à la poursuite du voyage en cas de perte ou vol des papiers.

Une couverture Assurances voyage et Assistance qui protège, en plus du titulaire de la carte, jusqu'à deux collaborateurs qui l'accompagnent dans son déplacement professionnel.

En cas de perte ou de vol, une carte provisoire est mise à votre disposition dans les meilleurs délais, avec la possibilité d'un dépannage en espèces.

> Des assurances exclusives qui vous protègent au quotidien** :

- Garantie achats, dans les 30 jours suivant l'achat ou la livraison, contre le vol et la détérioration.
- Extension de la garantie constructeur de 6 mois, pour vos achats informatiques, électroménagers et audiovisuels réalisés avec la carte.
- Couverture en cas d'utilisation frauduleuse de votre mobile (remboursement des communications effectuées frauduleusement avec votre téléphone mobile) ou de votre carte.
- > L'accès à vos avantages partenaires exclusifs négociés dans différents univers (hôtellerie, location de véhicules, multimédia, fournitures de bureau, messagerie, plateaux repas, événementiel, etc.).
- > Votre revue Visa Platinum Business et une e-newsletter mensuelle personnalisée en fonction de votre activité et de votre localisation.

ÉLIGIBILITÉ

Tout Client Professionnel titulaire d'un compte courant à la Caisse d'Epargne : professions libérales, artisans, commerçants, etc.

> INFORMATIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Pour obtenir une carte Visa Platinum Business, vous devez souscrire un contrat (contrat porteur) avec la personne dûment habilitée à bénéficier de cette carte (titulaire de la carte). La carte Visa Business sera rattachée au compte courant de votre entité juridique.

Les contrats d'assurances et d'assistance associés à la carte Visa Platinum Business sont des contrats d'assurances et d'assistance de Mondial Assistance et d'AXA France VIE et AXA France IARD, entreprises régies par le code des assurances.

L'assistance médicale rattachée à la carte est un contrat de Visa Europe Limited souscrit auprès de Mondial Assistance, entreprise régie par le code des assurances.

Les cartes Visa Platinum Business sont distribuées par votre Caisse d'Epargne.

^{**} Informations non contractuelles, se reporter à la notice d'information de la carte Visa Platinum Business.



BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100 – Document non contractuel publié le 14/03/17.



^{*} Le paiement sans contact vous permet de régler vos achats de moins de vingt euros, sans saisie de votre code confidentiel, chez tous les commerçants qui acceptent cette nouvelle technologie. À tout moment, vous pouvez demander à la Caisse d'Epargne de désactiver la fonctionnalité sans contact de votre carte. Des étuis protecteurs sont également disponibles en agence, sans frais.